

DOSSIER DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES : UN PROJET PILOTE POUR UNE STRATÉGIE RÉGIONALE EN ESTRIE

Sherbrooke, 23 mai 2023 – En présence de l'honorable Marie-Claude Bibeau, députée de Compton-Stanstead et ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, de l'honorable Pascale St-Onge, députée de Brome-Missisquoi, ministre des Sports et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et de Madame Élisabeth Brière, députée de Sherbrooke, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) et le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) annoncent le financement de la part du ministère des Pêches et Océans Canada (MPO) pour créer le projet « *Gouvernance stratégique régionale, interrégionale et québécoise de l'enjeu des EAE, transfert de connaissances et coordination de projets de terrain* ». Ce projet lance la réalisation d'une toute première initiative de concertations interrégionales sur la prévention contre les espèces aquatiques envahissantes (EAE), en vue d'élaborer une stratégie de gestion de ces espèces.

« *Cette collaboration entre Pêches et Océans Canada et le RNCREQ permettra aux CRE impliqués, de mobiliser les intervenants régionaux afin de développer et de rendre disponible plusieurs outils d'aide à la décision auprès des municipalités concernant la gestion et la lutte aux EAE.* » Martin Vaillancourt, directeur général du RNCREQ.

Le CREE agit ici comme instigateur du projet pilote pour développer la première stratégie régionale contre les EAE et lance sa concertation régionale estrienne avec son symposium sur les EAE. Cette journée se tiendra le 26 mai 2023 au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke.

LES ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES, FLÉAU DU TERRITOIRE QUÉBÉCOIS

Les EAE sont des végétaux, des animaux ou des micro-organismes (virus, bactéries ou champignons) aquatiques qui ont la capacité de coloniser des sites ou des régions à un rythme rapide et qui peuvent former des populations dominantes. Elles vont de ce fait former des populations denses, formées majoritairement d'une seule espèce. Les EAE sont ainsi particulièrement reconnues pour :

- se reproduire rapidement ;
- s'étendre facilement dans un plan d'eau ;
- déloger les autres espèces de plantes ou d'animaux ;
- envahir le milieu (RAPPEL, 2023).

Par conséquent, l'envahissement des plans d'eau, cours d'eau et milieux humides par les EAE constitue une réelle menace (MELCCFP, 2023). En plus d'être la deuxième cause de perte de la biodiversité à l'échelle mondiale d'après l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), elles sont responsables



de la perte de l'usage des plans d'eau (pêche, navigation, baignade, etc.), de la diminution de la valeur des propriétés riveraines et de dommages sur les infrastructures. Leur propagation est une problématique grandissante qui touche la majorité des régions du Québec. La situation géographique de l'Estrie la rend particulièrement vulnérable au transport d'EAE provenant des autres régions québécoises et des plans d'eau contaminés des États-Unis. Les activités humaines sont en effet les facteurs les plus importants de déplacement et d'introduction des espèces envahissantes dans de nouveaux environnements. En addition, les changements climatiques contribuent de plus en plus à l'adaptation de nouvelles espèces envahissantes qui ne pouvaient pas survivre dans les plans d'eau du Québec ces dernières années. Une liste non exhaustive des principales EAE présentes en Estrie est disponible en Annexe 1.

Pour lutter contre ce fléau, trois étapes sont possibles, intervenant à différents stades de l'envahissement :

- La sensibilisation permet d'éduquer la population ainsi que les preneurs de décision aux risques liés aux EAE et aux moyens efficaces pour éviter leur transport involontaire.
- La prévention permet d'éviter le transport involontaire des EAE et consiste à nettoyer les embarcations à l'entrée ou à la sortie des plans d'eau.
- Le contrôle ou l'éradication correspond à la mise en place de moyens de lutte contre des populations d'EAE déjà établies dans un plan d'eau.

LE SOUTIEN DU MINISTÈRE DES PÊCHES ET OCÉANS CANADA AUX CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT FACE À LA MENACE

Depuis une dizaine d'années, les initiatives locales et régionales de lutte contre les EAE se multiplient de la part de plusieurs organismes préoccupés par les milieux naturels (forestiers, humides, hydriques et champêtres). Afin d'améliorer la gestion des EAE, il est essentiel de miser principalement sur les étapes de sensibilisation et de prévention, qui sont des méthodes plus efficaces et moins dispendieuses que les mesures de contrôle et d'éradication. Pourtant, il n'y a pas de structure officielle qui permette de chapeauter les efforts de prévention, de sensibilisation et de contrôle.

Pour répondre à ce besoin et afin d'optimiser les efforts déployés par une pluralité d'intervenants locaux, le ministère des Pêches et Océans Canada (MPO) souhaite investir financièrement dans le projet « *Gouvernance stratégique régionale, interrégionale et québécoise de l'enjeu des EAE, transfert de connaissances et coordination de projets de terrain* ». Le montant exact de ce financement sera dévoilé lors du symposium sur les EAE du CRE de l'Estrie, le vendredi 26 mai 2023 (voir ci-dessous pour plus d'informations sur l'événement). Ce projet servira à la mise en place d'un réseau régional ainsi que d'un accompagnement scientifique et technique pour les organismes concernés par les EAE. C'est le RNCREQ et quatre CRE du Québec déjà fortement engagés dans la lutte contre les EAE, soit le CRE des Laurentides, le CRE de la Montérégie, le CRE de l'Estrie et le CRE de l'Abitibi-Témiscamingue qui mettront à profit leur expertise pour porter le projet. Celui-ci doit permettre :

- une meilleure compréhension collective des enjeux et menaces ;
- l'élaboration de plans d'action régionaux concertés ;



- une meilleure direction des efforts de prévention, de contrôle et d'éradication ;
- l'augmentation du partage de connaissance entre les acteurs au sujet des initiatives ;
- la mise à jour des données d'occurrences et des répertoires des initiatives ;
- l'assurance d'une cohérence dans les messages et stratégies d'intervention.

Le projet se divise en quatre volets :

1. Stratégie régionale de concertation pour la prévention des EAE : élaborer des modèles régionaux de concertation et des modèles régionaux de plans d'action ;
2. Stratégie nationale de prévention par la pérennisation et la promotion des outils de prévention (stations de lavage) ;
3. Développement de partenariats avec le secteur de la recherche afin d'orienter plus précisément les efforts de prévention ;
4. Transfert des connaissances et coordination nationale.

Le projet se basera donc sur les modèles de concertation déjà élaborés par des CRE en assurant leur application dans des régions ayant des réalités différentes. Il permettra également de poursuivre l'animation des activités de concertation et un modèle régional de plan d'action. Les retombées et les outils développés dans le cadre de ce projet seront transmis à l'ensemble des CRE du Québec de façon à ce que les partenaires situés dans toutes les régions du Québec puissent en bénéficier. Le RNCREQ jouera un rôle essentiel pour ce volet.

LE CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ESTRIE AU CŒUR D'UNE STRATÉGIE RÉGIONALE DE CONCERTATION POUR LA PRÉVENTION DES ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES

LE CRE ESTRIE À L'ACTION CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES DEPUIS 7 ANS

Au début 2016, le comité de la zone périphérique du Parc national du Mont-Orford sélectionnait comme premier chantier de travail la gestion des espèces envahissantes exotiques sur le territoire de la zone périphérique. Afin d'appuyer les démarches du comité dans ce premier chantier de travail, des [Plans stratégiques d'interventions pour la gestion des espèces exotiques envahissantes dans la zone périphérique du Parc national du Mont Orford](#) ont été réalisés pour cinq espèces envahissantes terrestres et aquatiques identifiées comme prioritaires : le myriophylle à épi (*Myriophyllum spicatum*), la renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), le nerprun bourdaine (*Frangula alnus*), la berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) et le roseau commun ou phragmite (*Phragmites australis*). Afin d'outiller le comité et les différents intervenants impliqués, un [Plan action régional](#) a été élaboré. En mai 2018, lors d'une rencontre d'échange regroupant plusieurs intervenants concernés par la problématique en Estrie, il a été clairement mentionné par les participants le besoin de partage d'informations et d'outils, la gestion d'une plate-forme collaborative et le CREE a été identifié pour la coordination d'une table à l'échelle de l'Estrie. La rencontre de démarrage de la Table estrienne sur les espèces exotiques envahissantes (TEEEE) s'est tenue en décembre 2018.



Ainsi, le CREE coordonne depuis 2018 la TEEEE et anime les rencontres qui se déroulent deux fois par année. La Table est composée d'une quarantaine de représentants des MRC, ministères et organisations concernées par la problématique des espèces exotiques envahissantes en Estrie. Les objectifs visent la concertation des intervenants, le partage d'informations, de bons coups et d'outils de sensibilisation, la réalisation d'une cartographie régionale, l'organisation de formations techniques et de sites de démonstration. Un Forum estrien sur les espèces exotiques envahissantes s'est tenu en mai 2021.

RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA RÉGION ESTRIENNE

La TEEEE et ses projets associés ont permis de mettre en avant le besoin de soutien des municipalités estriennes face à la menace des EAE. Devant ce constat, le CREE souhaite mettre en place une concertation afin de formuler une stratégie permettant de coordonner et d'uniformiser les efforts mis en place dans la prévention contre les EAE. Cette stratégie apporterait également le soutien nécessaire aux preneurs de décision dans l'élaboration de réglementations adaptées à la situation et qui auront un impact sur cette menace grandissante.

Le volet 1 du réseau régional, soit « Stratégie régionale de concertation pour la prévention des EAE : élaborer des modèles régionaux de concertation et des modèles régionaux de plans d'action », est ainsi porté principalement par le CREE. Ce volet représente un projet pilote d'envergure, dont les prémises se créent ici, en Estrie. Cette réflexion a pour but d'établir un diagnostic des moyens de prévention d'introduction des EAE, notamment par :

- la cartographie du territoire,
- la mise sur pied d'un comité d'experts visant une stratégie régionale de prévention,
- la concertation régionale autour de la stratégie,
- le déploiement de protocoles de détection des EAE autour des prises d'eau municipales,
- l'analyse du cadre réglementaire municipal en matière d'EAE et d'accès aux cours d'eau.

Ce volet prévoit également la mise sur pied d'un comité consultatif pour la concertation provinciale sur les stratégies d'intervention et assurer un arrimage et une cohérence avec les stratégies régionales. Les retombées du projet se concrétisent en la synergie des différents acteurs concernés par la problématique des EAE conduisant à une optimisation des efforts déployés pour la prévention, le contrôle et l'éradication des EAE.

Afin de mener ce projet novateur et ambitieux, le MPO accorde au CREE une contribution financière importante qui sera elle aussi dévoilée officiellement par l'honorable Marie-Claude Bibeau, députée de Compton-Stanstead et ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ainsi que par l'honorable Pascale St-Onge, députée de Brome-Missisquoi, ministre des Sports et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, lors de la première grande étape de cette stratégie de concertation : le symposium sur les EAE du CREE. Lors de cette annonce, Madame Marie-Claude Bibeau et Madame St-Onge seront accompagnées de Madame Élisabeth Brière, députée de Sherbrooke et Secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé.



LE SYMPOSIUM SUR LES ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES

Dans le cadre de sa Table estrienne sur les espèces exotiques envahissantes (TEEEE) et pour lancer la démarche menant à la stratégie, le CREE, avec l'aide du Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE) de l'Université de Sherbrooke (UdS) organise un symposium sur ces espèces problématiques le 26 mai 2023 au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke. Devant l'importance de cette thématique, de nombreux preneurs de décisions estriens concernés par la menace (élus, MRC, organismes, etc.) seront présents à l'événement. La première partie de la journée sera ouverte au public en format hybride, dans la limite des places disponibles *in situ*, et proposera des présentations d'experts qui dresseront l'état de la situation de la recherche sur les EAE. L'après-midi sera consacrée à des discussions stratégiques avec les élus, les chercheurs et les parties prenantes du milieu sur invitation seulement.

Séance de l'avant-midi :

La séance de l'avant-midi sera divisée en deux thèmes généraux. La journée commencera avec une session sur les moules zébrées (*Dreissena polymorpha*). Tour d'abord, Ariane Orjikh, biologiste et directrice générale de Memphrémagog Conservation, ainsi que Vincent Lemieux, biologiste et coordonnateur de projet Bleu Massawippi présenteront le travail de Bleu Massawippi pour contrôler les moules zébrées dans le lac Massawippi. Ensuite, Dr Alex Forrest de l'Université de Californie à Davis parlera de ses expériences avec les moules zébrées sur ce même lac. Enfin, Troy Arthur, responsable des infrastructures de traitement des eaux de la ville de Kingston en Ontario parlera de l'impact des moules zébrées sur l'infrastructure des usines. La ville fait face aux moules zébrées depuis 1995.

Après une courte pause, le deuxième thème de l'avant-midi portera sur les autres EAE au Québec. Marie-Josée Goulet et Étienne Richard-Dionne, biologistes au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) brosseront un portrait sur la situation des EAE au Québec et aborderont les axes d'intervention. Ensuite, Dr Jay Lacey de l'Université de Sherbrooke présentera son travail pour protéger nos plans d'eau des lamproies marines (*Petromyzon marinus*). Finalement, Dr Guillaume Grosbois de l'Université de Québec en Abitibi-Témiscamingue présentera son travail sur les cladocères épineux (*Bythotrephes longimanus*), une EAE émergente qui représente une grande menace pour nos plans d'eau.

Séance de l'après-midi :

Après un dîner sur place offert aux invités, l'après-midi commencera par des allocutions de l'honorable Marie-Claude Bibeau, députée du Canton de Stanstead et ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, l'honorable Pascale St-Onge, députée de Brome-Missisquoi, ministre des Sports et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, ainsi que de Madame



Élisabeth Brière, députée de Sherbrooke et Secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé.

La suite de l'après-midi sera divisée en deux séances parallèles. La première comportera plusieurs sessions de discussion sous le format d'une table ronde. Les conférenciers, les élus et les invités seront invités à se concerter sur les enjeux et défis principaux liés à la présence des EAE sur le territoire estrien. Ces discussions seront construites dans le but d'apporter des idées de mesures concrètes sur lesquelles pourra se construire une stratégie régionale, créée par et pour toutes les municipalités, dans le respect de leurs réalités différentes.

Le programme détaillé de la journée ainsi que l'affiche du symposium sont disponibles en pièce jointe.

RÉFÉRENCES

Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (2013). *Contrôle des espèces aquatiques envahissantes par des stations de lavage de bateau en Abitibi-Témiscamingue*. [En ligne : https://obvt.ca/fichiers/juin2014_CRRNT_EspeceAqua-envahissantes_FINAL.pdf]

Gouvernement du Canada (2017). *Pourquoi les espèces exotiques envahissantes sont nuisibles*. Canada.ca. [En ligne : <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/biodiversite/pourquoi-especes-exotiques-envahissantes-sont-nuisibles.html>]

International Union for Conservation of Nature (IUCN) (2023). *Invasive Alien Species*. [En ligne : <https://www.iucn.org/fr/node/33709>]

Lavoie, Claude. (2022). *40 autres plantes envahissantes : Protéger la nature aujourd'hui et demain*. Québec : Les publications du Québec. ISBN 9 782 551 267 736

Lavoie, Claude. (2019). *50 Plantes envahissantes : Protéger la nature et l'agriculture*. Québec : Les publications du Québec. ISBN 9782551263905

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) (2023). *Espèces exotiques envahissantes (EEE)*. Gouvernement du Québec. [En ligne : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/index.asp>]

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) (2023). *Liste des espèces exotiques envahissantes*. Gouvernement du Québec. [En ligne : <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/faune/gestion-faune-habitats-fauniques/gestion-especes-exotiques-envahissantes-animales/liste>]

Ministère des Pêches et Océans Canada (2023). *À propos des espèces aquatiques envahissantes*. Canada. [En ligne : <https://www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/ais-eae/about-sur/index-fra.html>]

RAPPEL (2023). *Espèces aquatiques exotiques envahissantes*. [En ligne : <https://rappel.qc.ca/fiches-informatives/especes-exotiques-envahissantes/>]



Annexes

ANNEXE 1 : LES PRINCIPALES ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES SURVEILLÉES EN ESTRIE



La carpe commune (*Cyprinus carpio*) est un poisson exotique originaire d'Asie. Elle est responsable de la diminution de la biodiversité.

Le cladocère épineux (*Bythotrephes longimanus*) est un micro-organisme exotique faisant partie du zooplancton. Il est originaire d'Europe. Il est responsable de grandes modifications de la chaîne alimentaire et perturbe ainsi les écosystèmes aquatiques.

L'écrevisse à taches rouges (*Orconectes rusticus*) est un crustacé exotique originaire des États-Unis. Très agressive, l'écrevisse est un très grand compétiteur des écrevisses indigènes du Québec. Leur présence dans un milieu implique des modifications de l'écosystème et la diminution de la biodiversité.

La lamproie marine (*Petromyzon marinus*) est un poisson indigène originaire de l'Atlantique. Elle parasite d'autres poissons et peut causer leur mort. En absence de ses prédateurs naturels, les populations de lamproie marine ont grandement augmenté depuis les années 1940, et elles participent ainsi à l'effondrement des populations de poissons de pêche.

La méduse d'eau douce (*Craspedacusta sowerbyi*) est une espèce exotique originaire d'Asie de l'Est. Bien que non toxique, elle nuit à la baignade des usagers.

La moule zébrée (*Dreissena polymorpha*) est un mollusque exotique originaire d'Europe. Capable de se multiplier de façon exponentielle en peu de temps, elle peut causer de nombreuses obstructions des prises d'eau et des dommages importants aux systèmes hydrauliques et aux embarcations.

Le myriophylle à épis (*Myriophyllum spicatum*) est une plante exotique originaire d'Europe. Très envahissante, elle est responsable de nuisances à la navigation et à la baignade, de la baisse des valeurs immobilières ainsi que de la diminution de la biodiversité en bord des lacs atteints.

Le poisson rouge ou carassin (*Carassius auratus*) est un poisson exotique originaire d'Asie. Il provoque la diminution de la biodiversité.

La tortue à oreilles rouges (*Trachemys scripta elegans*) est un reptile exotique originaire des États-Unis. Elle représente une compétition importante pour les espèces indigènes et est responsable de la diminution de la biodiversité.

La vivipare chinoise (*Cipangopaludina chinensis*) est un mollusque exotique originaire d'Asie de l'Est. Elle inflige une grande compétition aux espèces indigènes, provoque la diminution de la biodiversité, et modifie la qualité de l'eau.

La vivipare géorgienne (*Viviparus georgianus*) est un mollusque exotique originaire du sud-est des États-Unis. Elle est responsable des mêmes conséquences que la vivipare chinoise (ci-dessus).

(MELCCFP, 2023). Cette liste est non exhaustive.



**ANNEXE 2 : DÉMARCHÉ DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ESTRIE
À LA TABLE DES MRC DE L'ESTRIE**



Le 20 avril, le conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) a présenté sa démarche à la Table des MRC de l'Estrie. Lors de la présentation, le CREE a sollicité l'adhésion des préfets dans le processus de mise en place de la stratégie. Une résolution a donc été acheminée aux 9 MRC de l'Estrie pour adoption à la table des maires.

Résolution d'appui envers la démarche menant à une stratégie régionale contre les espèces aquatiques envahissantes du Conseil régional en environnement de l'Estrie

Considérant que la prolifération des espèces exotiques envahissantes cause d'importants impacts environnementaux, sociaux et économiques sur le territoire de l'Estrie ;

Considérant que de nombreux organismes présents sur le terrain expriment différents besoins pour prévenir et lutter contre les espèces exotiques envahissantes ;

Considérant que la multiplication des projets isolés sur l'ensemble du territoire ne permet pas de développer une vision globale qui permettrait de rationaliser les coûts des infrastructures, de mutualiser les actions, d'harmoniser les pratiques et les règlements de manière à rendre plus efficace la prévention ;

Considérant que le Conseil régional en environnement de l'Estrie pilote la Table estrienne sur les espèces exotiques envahissantes qui sert d'instance de concertation régionale sur ces questions depuis 2018 ;

Considérant que le Conseil régional en environnement de l'Estrie sert de projet pilote dans le cadre d'un projet d'envergure nationale financé par le ministère des Pêches et Océans pour les deux prochaines années et dont l'objectif est de développer une stratégie régionale contre les espèces aquatiques envahissantes à travers une concertation régionale qui implique les ministères concernés, les MRC, les municipalités, les organismes de bassin versant et certains organismes à but non lucratif ;

Considérant que ce projet national regroupe 4 conseils régionaux en environnement et le Réseau national des conseils régionaux en environnement du Québec et que cela permet au Conseil régional en environnement de l'Estrie d'avoir accès à d'importantes ressources ;

Considérant que la stratégie vise plus spécifiquement les espèces aquatiques exotiques envahissantes dans le cadre d'une première phase, telles que les moules zébrées (*Dreissena polymorpha*), le myriophylle à épis (*Myriophyllum spicatum*), le cladocère épineux (*Bythotrephes longimanus*), la vivipare chinoise (*Bellamyia chinensis*), la tanche (*Tinca tinca*), le gobie à taches noires (*Neogobius melanostomus*), le poisson rouge (*Carassius auratus*), tête-de-serpent (*Channa sp. Parachanna sp.*), la châtaigne d'eau (*Trapa natans*), la salvinia (*Salvinia sp.*), la laitue d'eau (*Pistia stratiotes*), la jacinthe d'eau (*Eichhornia crassipes*) et le potamot crépu (*Potamogeton crispus*) ;



Considérant que le projet se fait en étroite collaboration avec le Comité consultatif sur les espèces aquatiques envahissantes qui est composé du Ministère des Pêches et océans, du ministère de l'Environnement de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs, de l'Union des municipalités du Québec, du Réseau national des organismes de bassin versant, du Réseau national des conseils régionaux en environnement du Québec, de Stratégie St-Laurent, de l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador et de la Corporation des officiers municipaux en bâtiments et en environnement du Québec ;

Considérant que les professionnels de la MRC participent à la démarche de concertation menée par le Conseil régional en environnement de l'Estrie pour établir les besoins régionaux et locaux à propos des espèces aquatiques envahissantes ;

Considérant que cette stratégie pourrait également viser les espèces exotiques envahissantes terrestres dans le cadre d'une éventuelle phase 2 ;

Il est proposé

Que la table des maires de la **MRC appuie** la démarche menant à l'élaboration de la première stratégie régionale au Québec contre les espèces aquatiques envahissantes à travers une concertation régionale.

Qu'elle s'engage à participer à la mise en œuvre des actions pour soutenir la stratégie précitée.



**ANNEXE 3 : AFFICHE ET PROGRAMMATION DU SYMPOSIUM SUR LES ESPÈCES
AQUATIQUES ENVAHISSANTES DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'ESTRIE**



SYMPOSIUM

Les espèces aquatiques envahissantes en Estrie

Pour une stratégie régionale

26 MAI 2023

Centre culturel de l'Université de Sherbrooke



**Formule
hybride**

- **CONFÉRENCES - OUVERTES AU PUBLIC**



9 h-12 h

6 CONFÉRENCES PORTANT SUR 2 THÈMES

Moules zébrées : étude de cas d'une espèce
État des lieux sur les EAE au Québec

- **ATELIERS ET TABLE-RONDE - SUR INVITATION**



13 h-17 h

État de la recherche, enjeux et pistes de solutions.

En présence de l'honorable Marie-Claude Bibeau
et de l'honorable Pascale St-Onge.

Inscription OBLIGATOIRE : environnementestrie.ca

Présenté par



Regroupement national
des conseils régionaux
de l'environnement



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Centre universitaire
de formation en
environnement et
développement durable

UDS



SYMPOSIUM

LES ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES EN ESTRIE

26 mai 2023, Centre culturel de l'Université de Sherbrooke

Programme

8H30 **ACCUEIL** | Centre culturel de l'Université de Sherbrooke

CONFÉRENCES OUVERTES AU PUBLIC

- 9H10 Le cas de la moule zébrée au lac Memphrémagog: État de la situation.**
Ariane Orjikh, Biologiste et Directrice générale de Memphrémagog Conservation (MCI)
- 9H20 STOP moules zébrées**
Vincent Lemieux, Biologiste et coordonnateur de projet à Bleu Massawippi
- 9H40 L'analyse des courants et un modèle de prédiction de la colonisation par la moule zébrée du lac Massawippi. Construire un outil pour guider les activités de contrôle.**
Alex Forrest, Professeur, Département de génie civil et environnemental de l'Université de Californie à Davis Tahoe environmental research center
- 10H10 Les défis des espèces aquatiques envahissantes dans les gestions des infrastructures municipales**
Troy Arthur, Responsable des infrastructures de traitement des eaux de la ville de Kingston
- 10H30 PAUSE**
- 10H45 Espèces aquatiques envahissantes : Portrait de la situation et axes d'intervention**
Marie-Josée Goulet, biologiste, M.Sc. et Étienne Richard-Dionne, biologiste, M.Sc., Ministère de l'Environnement de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs
- 11H15 Le génie civil au service du contrôle de la dispersion des lamproies dans nos cours d'eau.**
Jay Lacey, Professeur, Faculté de génie de l'Université de Sherbrooke
- 11H30 Un nouvel envahisseur, le cladocère épineux: état de la connaissance et de la situation.**
Guillaume Grosbois, Professeur, Université du Québec en Abitibi- Témiscamingue , Institut de recherche sur les forêts, Groupe de recherche en écologie de la MRC Abitibi

12H00 **DÎNER SUR PLACE**



13H00 Allocution de l'honorable Marie-Claude Bibeau, députée de Compton-Stanstead et ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Allocution de l'honorable Pascale St-Onge, députée de Brome-Missisquoi, ministre des Sports et de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec.

Allocution de Madame Élisabeth Brière, députée de Sherbrooke et Secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé.

Allocution de Monsieur Martin Vaillancourt, directeur général, Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec.

ATELIERS

	sur invitation	sur invitation
13H30	Partage en sous-groupes sur les enjeux et les défis.	<p>TABLE-RONDE PARALLÈLE</p> <p>Les prises d'eau : un enjeu incontournable</p> <p>Une table-ronde regroupant éluEs, DG, préfets, directeurs d'usines de traitement d'eau, gestionnaires d'infrastructures, etc, qui se pencheront sur des solutions.</p>
14H30	PAUSE	
14H45	Identification en sous-groupes de stratégies de prévention à l'échelle régionale contre les espèces aquatiques envahissantes en Estrie.	
15H45	Discussion en plénière et bilan de la journée.	
16H15	Mots de clôture et remerciements.	

Présenté par



Regroupement national
des conseils régionaux
de l'environnement



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Centre universitaire
de formation en
environnement et
développement durable



Informations :

Conseil Régional de l'Environnement de l'Estrie (CREE)

165, rue Moore, bureau 300
Sherbrooke (Québec) J1H 1B8
www.environnementestrie.ca

Philippe-David Blanchette, co-directeur du CREE

pd.blanchette@environnementestrie.ca
819 821-4357, poste 106

Et David O'Connor, chargé de projet — Espèces exotiques envahissantes

d.oconnor@environnementestrie.ca
819 821-4357, poste 111

